

Séminaire à l'intention des doctorants à la faculté de droit
de l'Université Gaston Berger de Saint Louis
en février 2010

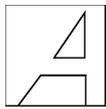
Liste des sujets
pour le premier séminaire

I. Organisation de la justice

1. La Cour Suprême – jurisprudence sur l'excès de pouvoir des autorités exécutives (analyse des décisions importantes).
2. La Cour Suprême – jurisprudence sur le contentieux des inscriptions sur les listes électorale et des élections aux conseils des collectivités territoriales (analyse des décisions importantes).
3. La Cour des Comptes – jurisprudence sur la régularité des recettes et des dépenses (analyse des décisions importantes).
4. Le Conseil Supérieur de la Magistrature et l'indépendance du pouvoir judiciaire.

II. Droits fondamentaux dans la Constitution

1. Mécanismes de garantie des « droits collectifs » reconnus par la Constitution:



Les libertés religieuses: obligations de l'Etat

- Comment sont ils exercés dans un Etat laïque?
- Quelles sont les moyens pour garantir la libre forme d'exercices?
- Comment peut une communauté religieuse recevoir la protection juridique?

2. Mécanisme de garantie des « droits collectifs » reconnus par la Constitution:

Le droit à l'éducation: obligations de l'Etat

- Quelles sont les institutions publiques?
- Sur quel fondement légal est il garantie et exercé?

3. Mécanisme de garantie des « droits collectifs » reconnus par la Constitution:

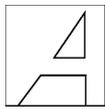
Les libertés syndicales: obligations de l'Etat

- Existe-il des organisations publiques?
- Quelles sont les moyennes légales pour garantir la liberté?
- Comment est l'indépendance protégée?

III. L'intégration régionale

1. Le développement économique du Sénégal comme membre de l'UEMOA (L'union économique et monétaire ouest africaine):

Traités internationaux, cadre judiciaire, garanties juridiques et judiciaires, Avantages ou désavantages de l'unification



2. L'intégration du Sénégal dans l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du droit des affaires):

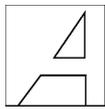
Avantages sur le plan d'investissements, garanties juridiques et judiciaires, accrues ou amélioration du climat d'investissement?

IV. Objectifs d'une procédure pénale

1. La procédure devant la Cour Pénale Internationale – le rôle de Sénégal, l'acceptation en cas de procédure contre un pays africain, l'acceptation nationale.
2. La procédure devant la Cour d'Assises – droits des accusés, juge naturel, égalité devant la loi.
3. Le rôle du droit coutumier en droit pénal.

V. Droits des affaires

1. Des conditions d'acquisition de la propriété des biens immobiliers par un Sénégalais et par des Etrangers:
 - comment la propriété (biens immobiliers) est-elle acquise
 - sous quelles conditions la propriété (biens immobiliers) peut-elle être acquise par des étrangers?
2. De la protection des investissements étrangers: les étrangers peuvent-ils
 - constituer
 - gérerdes sociétés? Quelle protection juridique existe-t-il pour les investissements étrangers?
3. Des importations de l'Union Européenne dans le Sénégal:
 - Quelles dispositions de droit civil sont à respecter?
 - Quelles dispositions de droit public, en particulier de droit international public et de droit douanier sont à respecter?



4. Des exportations des produits agricoles de Sénégal vers l'Union Européenne:
 - Quelles autorisations sont constituées?
 - Quelles dispositions de droit civil, droit international public et droit douanier sont à respecter?

5. Le droit maritime et les traités internationaux en matière d'eau territoriale:
 - Quelles sont les conflits en applications des règles internationaux?
 - Comment sont-ils exercés devant les pouvoirs judiciaires? Revues des décisions rendues.

VI. Les collectivités locales

1. Les collectivités locales – quelles sont leurs compétences en ce qui concerne les droits économiques et sociaux?
 - L'exemple du département []

2. Le Sénat – comment assure-t-il la représentation des collectivités locales?
L'exemple du département []

Prof. Dr. Hartmut Hamann
CMS Hasche Sigle
Rechtsanwalt/Avocat
Lehrbeauftragter/Chargé de cours
Freie Universität Berlin

Prof. Dr. Ibrahima Diallo
Chargé d'Enseignement
Université Gaston Berger,
Saint-Louis,
Senegal